



## SUD-SOLIDAIRES

Groupe Banques Populaires - Caisses d'Épargne  
SECTION LOIRE-CENTRE

2 Rue Lavoisier 45140 INGRÉ Code courrier : PSX 45

Email : [sud.loirecentre@free.fr](mailto:sud.loirecentre@free.fr) Tél : 02.38.41.52.84

Site internet : [www.sudbpce.com](http://www.sudbpce.com) Facebook : Sud BPCE

Union  
syndicale  
**Solidaires**

Orléans, le 23 Février 2021

## CSE DE FÉVRIER : LES SALARIÉS EN ONT PLEIN LE DOS !

### Pression commerciale et management par le chiffre : le Réseau BDD n'en peut plus.

Lors du CSE de janvier, vos élus étaient montés au créneau suite à de nombreux témoignages faisant suite à un management « très particulier », plutôt virulent de la part d'un DG sur les salariés de son Groupe. **La Direction serait apparemment intervenue auprès de lui et a donc in fine donné raison aux élus SUD.** Si la situation s'est un peu détendue, nous resterons néanmoins vigilants.

Une pression commerciale qui tourne à la « SCHIZOPHRÉNIE » ! Les salariés qui n'avaient pas arrêté du 1er janvier au 31 décembre 2020, se voient encore et toujours pressés comme des citrons en 2021, mais ont-ils encore « du jus » ? **Plusieurs relevés de compteurs par jour, suivis incessants de tous les indicateurs**, actions commerciales en cours, à venir, actions correctrices, plan d'actions individuels et collectifs, challenge, objectifs et part variable, dispositif vendeurs réguliers ... **Tout y passe, tout est « finement piloté » à longueur de temps** : Banca, IARD, Prévoyance, Conso, UC, Immobilier patrimonial, SCPI, mobilités bancaires etc. Il faut de l'activité et vendre à tout prix, qu'importe le contexte sanitaire et économique : **les objectifs ont été fixés par le Directoire et pas avec le dos de la cuillère !** Ces multiples injonctions se chevauchent et s'entremêlent dans un joyeux foutoir si bien

que personne n'y comprend plus rien. Pourtant, toute cette agitation est très loin d'avoir fait ses preuves.

**Qu'on se le dise, les commerciaux en ont plein le dos ! « Ce n'est pas le sac à dos offert gracieusement par Ecureuil Vie qui soulagera les salariés... ».**



**Quant aux Directeurs d'Agence**, la politique du « forcing » qu'ils subissent, du contrôle permanent, conduit à un malaise profond. Ces managers souffrent de la perte de la qualité de travail, d'être surveillés en permanence, infantilisés et de ne plus avoir suffisamment d'autonomie dans leur activité. **Comment s'étonner dans de telles conditions que certains sont épuisés et d'autres craquent.** Un cercle vicieux se met alors en place, le travail s'intensifie pour chacun en raison d'un décalage entre objectifs et moyens d'y arriver : postes vacants, jeunes salariés à accompagner, turnover incessant etc. Et que dire des objectifs irréalistes qui instaurent une pression commerciale insupportable et permanente (Plan d'action imposé, pilotage et reporting ordonné, réprimandes pour des soit disant résultats insuffisants etc.). **A force de faire le dos rond et de subir toutes ces injonctions, beaucoup de DA finiront forcément par jeter l'éponge !**

### Propositions de reclassement d'un salarié suite à un avis d'inaptitude prononcé par le médecin du travail

L'inaptitude médicale est une incapacité, physique ou mentale, à tenir son poste de travail. Elle peut être partielle ou totale, provisoire ou définitive, au poste de travail occupé ou à tout poste de travail dans l'entreprise, avoir une cause professionnelle ou non professionnelle, avoir pour cause la maladie ou l'accident.

Lorsque le salarié est déclaré inapte à reprendre l'emploi occupé précédemment, l'employeur a l'obligation de rechercher un reclassement et de lui proposer un autre emploi « approprié à ses capacités ».

Le CSE était consulté sur des propositions de reclassement d'un salarié Orléanais qui connaît depuis 2 ans de graves problèmes de santé et dont le certificat d'inaptitude précise qu'il n'est plus en capacité de tenir un poste de DA et ne peut plus avoir la gestion en direct des clients. Eh bien, accrochez-vous bien, la DRH lui propose un poste au CRC de Blois et un autre au siège à Tours alors que sa mobilité, selon ses souhaits, est réduite au Loiret ! Une manière sans doute de décourager le salarié et l'orienter vers la sortie ... Le CSE a logiquement émis un avis défavorable.

Alors que la DRH ne met que peu d'entrain à trouver de vraies solutions « humaines » pour ce salarié, cette dernière a parfaitement su récemment trouver des postes au siège à d'autres salariés.

Rappelons si besoin est les 5 valeurs de l'entreprise : l'Humain, la Solidarité, la Performance, l'Exemplarité et l'Engagement. Dans cette situation est-ce l'exemplarité qui prime sur les quatre autres valeurs ?

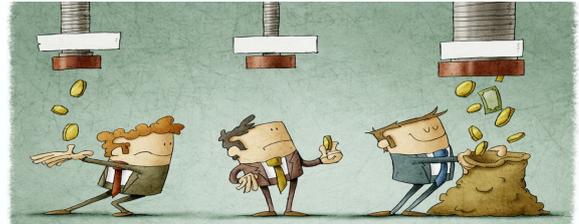


## Avis du CSE suite à la CSSCT (Commission Sécurité et Conditions de Travail) du 26 Janvier

- **PAPRI Pact 2021 (Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail) : Avis défavorable des élus SUD et du CSE** (La Cfdt s'est abstenue et la CGC a voté favorablement !). 8 agences devraient être rénovées : Auneau, Olivet, Fleury les Aubrais, Chambray les Tours, St Doulchard, Descartes, Bonneval et St Denis en Val et 2 délocalisées (St Germain Du Puy et Tours 2 Lions). Par le passé, bon nombre d'agences étaient inscrites au PAPRI Pact plusieurs années de suite sans pour autant qu'elles soient rénovées ...  
**Mais le PAPRI Pact c'est aussi et surtout la prévention des Risques Psychosociaux (RPS).** C'est l'occasion de mesurer les actions mises en place par la direction sur ce qui va et ce qui ne va pas. Pour SUD-Solidaires, il n'est pas question de brader la prévention des RPS au profit d'un quelconque « blabla » sur la QVT (Qualité de Vie au Travail). L'accord insipide qui prévalait à Loire Centre de 2018 à 2020, non signé par SUD-Solidaires, ne prévoyait pas d'évaluer la charge de travail et n'a donc jamais amélioré nos conditions de travail. **Ce n'est pas pour rien que 66% des DA affirmaient au travers de l'enquête Diapason que le climat social se dégradait !** A Loire Centre, il est souvent mis en place des correctifs, malheureusement sans s'attaquer à la racine du mal. On parle alors de prévention tertiaire (qui essaye de réparer ce qui ne va pas) plutôt que de prévention primaire (qui empêche le problème de survenir).
- **Travaux de l'agence d'Auneau : Avis favorable des élus SUD et du CSE** (Sauf le SU) pour les travaux d'amélioration de cette agence qui dureront 12 semaines à compter du 24 février. Pendant cette période le personnel sera délocalisé provisoirement au sein d'un mobile banque.
- **Mobile banque à 8 positions. : Avis favorable des élus SUD et du CSE** (Sauf la Cfdt) pour la disposition en bureaux cloisonnés en remplacement d'un espace collaboratif et de 3 bureaux. Cette nouvelle disposition constitue une nette amélioration en termes de confort pour les salariés et sera déployée à Olivet (fin février) puis à Fleury Les Aubrais.

### Part Variable / Effectifs / Congés forcés / Télétravail : la Direction impose, les salariés disposent !

- **La Direction met fin au suspense de la Part Variable 2021 des Directeurs de Groupe** et annonce qu'ils bénéficieront d'un traitement plus avantageux que les autres salariés ...  
La PV des DG peut atteindre jusqu'à 20 % de leur rémunération brute ! Qui dit mieux ?
- **Quant aux effectifs, l'année 2021 commence très bien pour la Direction : moins 11 CDI dû à de nombreux départs en retraite.** Selon la DRH, bon nombre étaient en CET depuis quelques mois donc il n'y a pas de sujet !
- **Le CSE devait également se prononcer sur les 5 jours de RTT imposés par la Direction** sur la période du 8 février au 27 mars 2021. Adopté sans aucune concertation (une constante de la Direction), les jours RTT sont faits pour couvrir une période de repos, et non une période de couvre feu !
- **Enfin le CSE était consulté sur la charte sur le télétravail imposé par la direction. L'ensemble des élus a rejeté la charte unilatérale de la Direction.** C'est la copie conforme de la proposition d'accord que les syndicats avaient refusé de signer.



### Dématérialisation des bulletins de salaire : c'est comme ça et puis c'est tout !

Chacun d'entre vous a reçu une information selon laquelle, les bulletins de paie seront dématérialisés à partir du mois de mars et mis à votre disposition dans un coffre-fort numérique « Digiposte ». Pour celles et ceux qui refusent, il faut envoyer un recommandé à la Direction.

Deux questions majeures se posent :

- 1) Au vu de l'actualité sur la sécurité informatique, est-ce fiable ? Difficile d'avoir une réponse ...
- 2) La direction s'est-elle au moins posé la question de l'impact environnemental de ces espaces de stockage particulièrement énergivores ? La réponse est non.



### Activités sociales : le dernier voyage programmé par le CSE à Tenerife est annulé.

Initialement prévu à l'automne 2020 et programmé en Octobre 2021, le voyage de Tenerife est annulé. En effet, les élus SUD et le CSE ont voté dans ce sens compte tenu du contexte sanitaire et du manque de visibilité. Les collègues seront remboursés fin avril et le CSE récupérera les acomptes versés en fin d'année. Il sera bien difficile de proposer dans les prochains mois des activités en commun tant que la situation sanitaire ne s'améliorera pas.

**Vos représentants SUD-Solidaires :** Tristan GUERIN - Cécile GAMBERT - Damien PINSULT - Isabelle LEFEBVRE - Daniel MIHALYI - Florine BERHOUET - Laurent PERRAULT - Corinne RIGUIDEL - Flore GERMAIN - Maryline BALLANGER - Alain QUESNE